

La *Wilderness Areas Act*, entrée en vigueur en 1959, a permis la création de 36 de ces étendues qui sont réparties un peu partout à travers la province et qui ont des superficies, des caractères et une importance très variables; chacune, cependant, est importante d'un point de vue historique, scientifique, esthétique ou culturel. La plus grande mesure 225 milles carrés, et c'est une toundra, où on ne voit pas un arbre, située à la pointe nord-est de la province qui s'avance dans la baie d'Hudson à l'endroit où celle-ci joint la baie James. Toutes les autres étendues sont petites, et aucune ne dépasse 640 acres. La plus connue peut-être est celle du Géant endormi; il s'agit d'une formation géologique qui a l'apparence d'un homme couché, à Thunder Bay à la tête des lacs.

Les parcs de l'Ontario sont administrés par la Direction des parcs, ministère des Terres et Forêts, Hôtel du gouvernement, à Toronto, d'où on peut obtenir des renseignements sous forme de brochures.

Manitoba.—Au Manitoba, quatre grandes régions de forêts vierges, d'une superficie globale de 1,638 milles carrés, sont réservées comme parcs provinciaux. De plus, la province a aménagé plusieurs régions de divertissement, terrains de camping et de pique-nique et points de repos en bordure des routes. Les parcs relèvent de la Division des parcs du Service des forêts.

Saskatchewan.—Les 14 parcs de la Saskatchewan ont une superficie globale de 2,255 milles carrés. Cypress Hills, Duck Mountain, Greenwater Lake et Moose Mountain sont pourvus de chalets, de pavillons, de cabines et de terrains à remorques ainsi que des aménagements pour camping et pour pique-niques; les autres parcs offrent des commodités pour les remorques, le camping et les pique-niques, le canotage et la natation. On peut y pratiquer: pêche, canotage, natation, golf, tennis, danse, baseball, excursions à pied, étude de la nature, équitation, etc.; tous les parcs comptent des plages et terrains de jeu bien aménagés pour enfants. Dans le parc Cypress Hills, l'élan, l'antilope, le chevreuil, la gélinoite à queue aiguë et le castor abondent, et lacs et cours d'eau regorgent de truites de ruisseau et autres. La forêt régionale se compose de pins de Murray et d'épinettes blanches qui poussent en peuplements serrés. A Duck Mountain, Moose Mountain et Greenwater Lake, l'original, l'élan, le chevreuil, l'ours et le castor abondent, de même que plusieurs variétés de tétaras, plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques et autres. L'épinette, le peuplier et le bouleau blanc offrent un excellent habitat à la faune. La plupart des lacs renferment du doré, du brochet et de la perche. Les pêcheurs recherchent avec beaucoup d'ardeur la truite grise des lacs du Nord. Trois parcs établis dans les «solitudes» (La Ronge, Nipawin et Meadow Lake) permettent le canotage à l'aventure et sont dotés de camps commerciaux de chasse et de pêche pour les sportifs qui s'y rendent par avion. Plusieurs terrains de pique-nique bordent les routes de la province et plusieurs excellents endroits de camping le long de la Route transcanadienne sont en voie d'aménagement ou déjà fréquentés.

Des lieux historiques sont aménagés partout à travers la province, dont le Poste de la Baie d'Hudson, à Touchwood Hills, où l'on peut pique-niquer.

Alberta.—L'Alberta a créé 42 parcs provinciaux dont la superficie globale est d'environ 140 milles carrés; 38 de ces parcs sont en cours d'aménagement. Le plus vaste, celui de Cypress Hills, s'étend sur 77 milles carrés, dans le sud-est de la province. Parmi les autres en voie d'aménagement sont les parcs Aspen Beach, Beauvais Lake, Big Hill Springs, Big Knife, Bow Valley, Bragg Creek, Crimson Lake, Cross Lake, Dillberry Lake, Dinosaur, Entrance, Garner Lake, Gooseberry Lake, Hommy, Kinbrook Island, Lac Cardinal, Little Bow, Little Fish Lake, Long Lake, Ma-Me-O Beach, Miquelon Lake, Moonshine Lake, O'Brien, Park Lake, Pembina River, Red Lodge, Rochon Sands, Saskatoon Island, Taber, Thunder Lake, The Vermilion, Wabamun Lake, Williamson, Willow Creek, Winagami Lake, Woolford et Writing-on-Stone. Ces parcs, pourvus de terrains de jeu, de pique-nique et de camping relèvent du ministère des Terres et Forêts et sont destinés avant tout à servir de lieux de délassément aux habitants de l'Alberta.